



COLBAC,
2 rue Jeanne Jugan,
Maison Daniel Cordier
34500 Béziers
colbacbeziers@gmail.com
06 48 25 64 91

Monsieur le Président Robert Ménard,
Monsieur le Vice-président délégué à la culture
Christophe Pastor,
Communauté d'agglomération Béziers
Méditerranée
39, Bd de Verdun
34536 Béziers Cedex

Béziers, le 28 décembre 2022

Objet : réponse à votre courrier du 17 novembre
Réf : hgb/sd n°2022-CE20
Lettre recommandée avec accusé de réception.

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-président,

Je vous remercie pour votre courrier du 17 novembre en réponse à notre courrier du 2 novembre 2022, dans lequel nous vous faisons part de l'absence totale d'ouvrages anticorrida dans la section « Tauromachie » de la Médiathèque André Malraux, ce qui n'est pas conforme à l'article L. 310-4 du code du patrimoine, lequel prévoit que « *Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont **pluralistes** et diversifiées. Elles représentent, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, **la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions** et des productions éditoriales. Elles doivent être **exemptes de toutes formes de censure idéologique** politique ou religieuse ou de pressions commerciales. Elles sont rendues accessibles à tout public, sur place ou à distance.* »

Vous nous indiquez que « *la médiathèque propose une trentaine de documents regroupant l'histoire de la tauromachie, des corridas et des arènes, ainsi que des biographies de toreros* », ce qui confirme l'importance donnée au courant pro-corrída. En contrepartie, et pour attester du pluralisme des opinions, vous citez 9 ouvrages sur la cause animale et le respect du bien-être des animaux. Toutefois, ces livres ne sont pas spécifiques de la corrida : certains y consacrent quelques lignes ou quelques pages, d'autres n'en parlent même pas. Ce ne sont pas des livres qui retracent l'histoire de la lutte anticorrída, pourtant très ancienne, ni qui en présentent l'étendue des enjeux et de l'argumentation. Par ailleurs, ces livres ne figurent pas au rayon « Tauromachie » de la MAM. Ainsi, un utilisateur souhaitant s'informer sur le pourquoi et le

comment de l'opposition à la corrida – débat sociétal bien présent dans notre pays comme le prouve l'actualité récente – ne trouve aucun livre ou document à ce sujet, ce qui interroge, particulièrement dans une ville taurine, sur la neutralité d'un service de lecture publique.

Sur nos propositions d'acquisitions, vous répondez que les références citées sont trop anciennes, indisponibles ou que leur auteur n'est pas « *spécialiste de la question* ».

C'est un fait : il n'y a pas d'ouvrages anticorrída récents. Mais la charte d'acquisition des ouvrages de la MAM indique que les suggestions des usagers ne sont pas retenues lorsque « *le document est trop ancien **et [qu'] il en existe un autre, d'intérêt comparable ou supérieur, plus récent*** » : dans le cas présent, il n'en existe pas de plus récent. Par conséquent, le critère d'ancienneté ne devrait pas s'appliquer.

- En ce qui concerne l'ouvrage « *La corrida – E. Baratay et E. Hardouin-Fugier ; Collection Que sais-je* », vous indiquez qu'il a été retiré des collections du simple fait de son état dégradé – preuve qu'il a été consulté de nombreuses fois ! – et que « *malheureusement, il n'est plus édité* » : c'est vrai, mais vous pouvez toutefois l'acquérir **d'occasion en très bon état** sur de nombreux sites Internet généralistes. D'ailleurs, toutes les références que nous vous avons proposées peuvent être achetées d'occasion sur ces sites. Dans la charte des collections de la MAM, rien n'indique que les acquisitions concernent seulement les livres neufs.
- Par ailleurs, Claire Starozinski, présidente de [l'Alliance Anticorrída](#), spécialiste de la lutte anticorrída, a écrit de nombreux ouvrages particulièrement clairs, synthétiques et très complets sur le sujet. Les livres *La mort donnée en spectacle* (1998), *On est toujours le taureau de quelqu'un* (2003), *La face cachée des corridas* (2006) et, dans un style plus léger et humoristique, *Les artistes se paient la corrida !* (2018), peuvent être achetés **neufs** sur [le site de l'association](#).
De même, il est possible d'acheter **neuf** le livre *Corrida, la honte (nouvelle édition revue et augmentée de 2014)* de Roger Lahana, président de l'association [No Corrida](#), sur [le site de l'association](#).

Si l'achat de livres anticorrída n'est toutefois pas possible, le COLBAC propose **le don** de l'ensemble des références suivantes :

1. *La corrida – E. Baratay et E. Hardouin-Fugier ; Collection « Que sais-je » ; Presse Universitaire de France*
2. *Histoire de la corrida en Europe du XVIIIe au XXIe siècle – E. Hardouin-Fugier ; Ed. Connaissances et savoirs*
3. *La mort donnée en spectacle – C. Starozinski*
4. *On est toujours le taureau de quelqu'un – C. Starozinski*
5. *La face cachée des corridas – C. Starozinski*
6. *Les artistes se paient la corrida ! – C. Starozinski*
7. *Corrida, la honte – R. Lahana, Collection « Être sensible » ; Ed. du Puits de Rouille*

Enfin, nous suggérons également de mettre à la disposition des utilisateurs de la MAM la revue semestrielle de l'Alliance Anticorrída, intitulée *L'écho des anticorrída*. L'association propose de vous l'envoyer gratuitement.

Dans une ville comme Béziers où se pratiquent encore des corrídas, la tauromachie est un sujet majeur qui est bien loin de faire l'unanimité. Le débat sociétal sur le maintien ou l'abolition des corrídas ne peut être ignoré. **Ainsi, le respect du pluralisme des collections de la MAM exige que ses utilisateurs puissent avoir accès à autant de références en faveur de la corrída que contre la corrída.**

Nous espérons que nos nouvelles suggestions d'acquisition ou de dons d'ouvrages retiendront votre attention et susciteront votre approbation. Une question de dates d'édition trop anciennes – sachant qu'il n'existe pas de références équivalentes plus récentes – ne saurait être prétexte à un parti pris de la MAM en faveur de la corrída qui contreviendrait à l'article L. 310-4 du code du patrimoine, et que, conformément à nos objectifs statutaires – le COLBAC s'oppose à tout soutien direct ou indirect à la corrída – nous nous verrions dans l'obligation de dénoncer publiquement.

Recevez, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes sincères salutations.

Sophie Maffre-Baugé
Présidente du COLBAC